

atkGROUP

CONSTRUIRE DEMAIN

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE
NIV V - NIV BAC+2



2, RUE CATULLE MENDES, 75017 PARIS.
01.40.54.50.37 / WWW.ATKGROUP.FR

snipes

am
TRUST
GROUP



SQLI GROUP

SERVAIR

ibis
HOTELS



SNCF

AIRFRANCE 

atkGROUP
CONSTRUIRE DEMAIN

Marriott



LA POSTE

MÉDÉRIC
École hôtelière de Paris

SUPERMARCHÉS
G20

Piray
PARIS



Carrefour

mavrommátis
PARIS

OPTIC DUROC

Salvatore Ferragamo

LES COMPÉTENCES VISÉES PAR LE TITRE

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Accompagner le développement du jeune enfant	1	Recueillir les informations ; s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
		2	Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
		3	Adopter une posture professionnelle adaptée
		4	Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
		5	Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
		6	Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant
2	Exercer son activité en accueil collectif	1	Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
		2	Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
		3	Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
		4	Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle
3	Exercer son activité en accueil individuel	1	Organiser son action
		2	Négocier le cadre de l'accueil
		3	Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
		4	Elaborer des repas

4	Unités générales	1	Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
		2	Mathématique – Sciences physiques et chimiques
		3	Éducation physique et sportive
		4	Prévention, santé, environnement

LE MÉTIER

Le titulaire du CAP Petite Enfance est un professionnel qualifié qui intervient auprès des enfants de moins de six ans dans des structures telles que les crèches, les écoles maternelles, ou à domicile. Il veille au bien-être, à la sécurité et au développement de l'enfant en respectant ses besoins, ses droits et sa singularité. Collaborant avec les parents et les autres professionnels, il participe activement à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant, tout en favorisant un environnement rassurant et propice à son développement global.

LES MISSIONS

- Accueil et accompagnement : Prendre en charge les enfants de 0 à 6 ans en respectant leurs besoins individuels.
- Soins quotidiens : Assurer l'hygiène, l'alimentation et le repos des enfants.
- Éveil et activités éducatives : Organiser des activités adaptées pour favoriser leur développement physique, affectif, social et intellectuel.
- Sécurité et prévention : Appliquer les protocoles liés à la sécurité et à la prévention des risques.
- Collaboration professionnelle : Travailler en partenariat avec les familles et les autres professionnels pour garantir un environnement de qualité.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Module	Thématique	Heures
Accompagner le développement du jeune enfant	<ul style="list-style-type: none">• Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte.• Adopter une posture professionnelle adaptée.• Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.• Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.• Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages .• Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.	217 heures
Exercer son activité en accueil collectif	<ul style="list-style-type: none">• Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.• Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.• Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.• Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle.	63 heures
Exercer son activité en accueil individuel	<ul style="list-style-type: none">• Organiser son action.• Négocier le cadre de l'accueil.• Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant .• Élaborer des repas.	70 heures
L'enseignement général	<ul style="list-style-type: none">• les mathématiques, les sciences et l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique.• La PSE, Prévention / santé / environnement, fait aussi partie du programme.	80 heures

DÉBOUCHÉS

Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance
- Adjoint/agent d'animation

Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

- Auxiliaire petite enfance
- Agent social
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

Domicile :

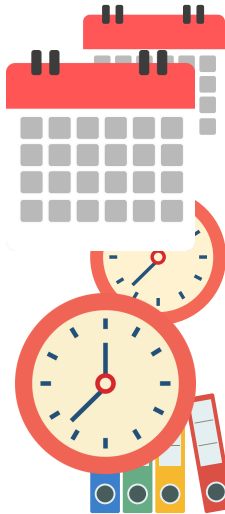
- Garde d'enfant à domicile
- Assistant maternel
- Employé à domicile
- Employé familial auprès d'enfant

LA RÉMUNÉRATION

Âge apprentis	Salaire minimum mensuel	Salaire brut apprenti mensuel	Salaire net apprenti mensuel
-18 ans	27%	477,07 €	477,07 €
18 - 20 ans	43%	759,78 €	759,78 €
21 - 25 ans	53%	936,47 €	936,47 €
+ de 26 ans	100%	1 766,92 €	1 766,92 €



Contrat d'apprentissage (CDD)

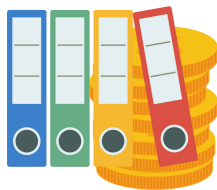


12 mois

*Aucune condition de diplôme requise.
Niveau 3^e conseillé pour une meilleure assimilation.*

35H / semaine

**cours matin + garde après-midi.
Mercredi : garde toute la journée.**



Salaire :
% SMIC en fonction de l'âge





Pré- Inscriptions



+33 1 40 54 50 37



+33 6 40 55 25 71



2 rue Catulle Mendès
75017 Paris



www.atkgroup.fr



candidature@atkgroup.fr